



LES CARNETS DE L'ÉPAU

La lettre des élus de **gauche**, **progressistes** et **écologistes**



Pour une réelle ambition pour notre Département ! Économiser c'est bien, investir dans l'avenir c'est mieux !

Alors que l'année 2023 se termine, la politique minimaliste menée par la majorité se confirme. Quand le service public se confond avec le service minimum, c'est la fraternité républicaine qui est questionnée...

"Le Président et sa majorité campe sur un tas d'or comme un écureuil qui garderait précieusement ses noisettes", c'est par cette formule que Christophe Rouillon a décrit le projet très économe de la majorité départementale lors de l'examen du Budget Supplémentaire. Il est vrai qu'à chaque session, c'est la même antienne. L'avenir serait dangereux et il faudrait parer à toutes possibilités catastrophiques en se constituant des réserves importantes. Chaque fois, le scénario catastrophe ne se réalise pas mais les réserves augmentent... Pour preuve, la capacité de désendettement du Département est de 1,7 an quand la recommandation de bonne gestion se situe aux alentours de 8 ans. Or, nous avons besoin d'un investissement important pour assurer le développement économique et préparer notre territoire aux défis de demain. Un exemple, la gestion de l'eau. Le Président, pour la première fois, reconnaît l'urgence qu'il y a à agir pour assurer à tous les Sarthois l'accès à

l'eau dans un contexte d'intensification des sécheresses sur notre territoire. Depuis combien de temps alertons-nous sur la nécessité de nous préparer aux effets du réchauffement climatique ? Ici, comme dans beaucoup d'autres sujets (ex : végétalisation et pose de panneaux photovoltaïques dans les collèges), le Président se rend finalement compte de la pertinence des propos de son opposition. De là à le reconnaître, c'est une autre histoire que sa posture toute politicienne n'autorise pas. Mieux vaut tard que jamais dirons-nous. Un conservateur ne serait-il pas finalement parfois qu'un progressiste en retard ?

Un autre sujet nous semble prioritaire et nous le développons en deuxième page de cette newsletter, il s'agit de la solidarité. À l'heure où les effets de l'inflation creusent de plus en plus significativement les inégalités et à l'approche de l'hiver, le Département, chef de file des politiques publiques de solidarité se doit d'être au premier rang pour soutenir les Sarthoises et les Sarthois qui rencontrent le plus de difficultés.

1,7 AN C'est le temps nécessaire au Département pour rembourser sa dette

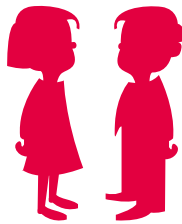


La solidarité : pour une fraternité effective

La majorité départementale campe sur sa position de gestion budgétaire dite "responsable". En réalité, elle continue à marche forcée un désendettement dans la perspective de jours sombres à venir. Pourtant, les jours sombres sont déjà là pour de nombreux Sarthois et le Département se doit de répondre présent.

+50%

d'enfants confiés à l'ASE en 6 ans.



75

enfants encore en attente de placement



12,9%

taux de pauvreté en Sarthe alors qu'il est de 10,9% en Pays de la Loire



À l'approche de l'hiver et après une hausse persistante de l'inflation, les inégalités sociales se sont encore significativement accrues dans notre pays. La puissance publique se doit d'agir avec force pour se tenir aux côtés de plus fragilisés afin de faire vivre la promesse républicaine de fraternité par la pratique de la solidarité. Le Conseil départemental en est l'un des chefs de file puisque sa force de frappe comprend le champ de l'insertion, de l'Aide sociale à l'enfance ou encore le logement, clef de voute de la gestion budgétaire des ménages.

Si le Conseil départemental ne peut pas tout se permettre et qu'il convient d'avancer prudemment pour éviter un dérapage budgétaire qui amputerait les capacités d'investissements, il est nécessaire, dans une période économiquement charnière comme la nôtre, d'investir lorsque la capacité d'auto-financement est grande. La Sarthe peut investir davantage. Investir dans la solidarité c'est soulager l'avenir et remplir son devoir républicain e fraternité. De plus, investir intelligemment permet des gains mutualisés. Un exemple : investir dans l'isolation des passoires thermiques, c'est garantir un niveau d'activité aux entreprises locales de BTP, c'est offrir un gain de pouvoir d'achat aux locataires de logements sociaux, c'est également réduire les émissions en réduisant la consommation énergétique globale. Permettre à des associations socio-éducatives d'exercer dans des bâtiments dignes de ce nom, c'est donner des meilleures conditions de travail aux professionnels en tension, c'est donner aux jeunes accueillis un signal de confiance vis-à-vis de la puissance publique et c'est enfin réduire les charges de fonctionnement de ces associations où les budgets reposent sur des équilibres fragiles.

En bref, investir dans la solidarité, c'est construire les fondations d'une société meilleure, meilleure car plus juste mais aussi plus efficace.

L'intervention de Christophe Counil, Président de notre groupe, lors de l'examen du Budget Supplémentaire 2023 :



« **Quatre points continuent de nous alerter :**

- **L'enfance en danger** avec un recul des moyens humains et du nombre de place.
- **Le logement** alors qu'une crise est en cours et qu'il faut entendre les acteurs, vos investissements reculent.
- **La précarité galopante** alors que la Sarthe est lanterne rouge des Pays de la Loire, quelle place prendra le Département au sein du Pacte des Solidarités ?
- **L'urgence climatique** où tout le monde doit prendre sa part, nous considérons que le politique du Conseil départementale est insuffisante. »



Sonnette d'alarme pour l'Aide sociale à l'enfance !

Les 7 juillet et 28 septembre dernier, les salariés de l'Aide Sociale à l'Enfance ont manifesté devant la Direction de la solidarité du Département de la Sarthe au Mans. Les faits sont graves et la colère est grande. Suite à la mort du jeune Amine le 1er juillet à Sablé, les syndicats et les salariés dénoncent un manque de moyens criant qui conduit à des situations dangereuses et donc à des drames. Le Département de la Sarthe est donc sous le coup de deux enquêtes de l'IGAS (=Inspection générale des Affaires Sociales) suite au décès d'une jeune fille l'année dernière. Nous serons extrêmement attentifs à la suite de ces enquêtes, le rapport et les préconisations qui seront faites afin d'offrir aux jeunes sarthoises et sarthois des conditions d'accueil et d'accompagnement dans la dignité et la sécurité.

Sectorisation des collèges et mixité sociale : un combat pour l'égalité des chances

Alors que la majorité départementale s'apprêtait à rendre son projet de sectorisation, les membres de notre groupe ont du monter au créneau pour engager une prise en compte de la mixité sociale au sein d'un projet qui se contentait d'une simple logique comptable à rebours des recommandations gouvernementales et des intérêts des Sarthoises et Sarthois. Retour sur un épisode politique qui illustre bien les clivages entre la majorité de droite et notre groupe au sein du Conseil départemental.

1 Le projet initial

La majorité départementale a émis le souhait de revoir la sectorisation des collèges afin de permettre un équilibrage des effectifs. Or dès le départ, la volonté est simplement circonscrite au périmètre manceau, nulle volonté de questionner les équilibrages sur l'ensemble du territoire. Nous n'étions pas opposé au principe, la sectorisation étant un outil privilégié pour revoir les équilibres sociaux et permettre ainsi d'améliorer la mixité sociale, condition sine qua none d'une égalité des chances réelle pour les collégiennes et les collégiens manceaux. Un gros point de vigilance nous a également mobilisé, la volonté de pérenniser tous les collèges manceaux, nous ne pouvions accepter qu'un collège soit amené à fermer à cause d'une sectorisation vidant les effectifs et nous savions que la majorité, avec sa volonté de faire des économies, pourrait y songer sérieusement...

Quand le projet fut finalement présenté à la presse, tous les voyants étaient au rouge. Nous n'avions pas été prévenu, aucun de nos arguments présentés en commission n'avait été retenu et les échanges que nous avons eu avec les proviseurs et les équipes pédagogiques ont confirmé toutes nos craintes. La mixité sociale n'avait pas du tout servi d'horizon pour cette sectorisation, il s'agissait d'un simple décompte comptable des effectifs, où les élèves étaient simplement des pions qui venaient remplir des cases d'effectifs. Dans les projections, certains établissements voyaient leurs effectifs grimper jusqu'à leur capacité maximum prévue par les architectes quand d'autres se réduisaient laissant présager une fermeture à horizon de dix ans.

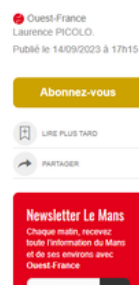
3 Le projet final : rétropédalage

Le 14 novembre, la majorité a finalement rendu sa copie devant le CDEN (=Conseil Départemental de l'Éducation Nationale) composé de parents, de syndicats et des élus. Cette instance a un rôle consultatif vis-à-vis des projets de sectorisation. Sans surprise, le projet de la majorité a été rejeté à la majorité. Quand bien même le projet fut largement vidé de sa substance, il demeure des points qui inquiètent pour l'avenir des collèges manceaux et notamment pour ceux des quartiers populaires de la Ville. Au delà de ces inquiétudes, il s'agit là d'une opportunité manquée pour créer une plus grande mixité sociale et de faire vivre au quotidien la promesse d'égalité des chances républicaine. Au delà des éléments de langage du vice-Président à l'éducation qui s'est dit déçu de ce rejet, il aurait été utile d'établir une réelle méthode en concertation avec les professionnels de l'Éducation Nationale et les élus de terrain qui ont une connaissance approfondie des quartiers, cela aurait permis, au delà des petits intérêts boutiquiers, de construire un véritable projet pour notre territoire en général, et pour les plus jeunes en particulier.

Notre intervention suite aux rencontres avec les professionnels

Pour les élus d'opposition, « C'est un projet contre les élèves des quartiers sud du Mans »

Les élus de Gauche craignent que la nouvelle sectorisation des collèges du Mans proposée par le conseil départemental de la Sarthe entraîne « un appauvrissement des établissements déjà fragiles et confortent ceux qui vont bien ». Ils veulent une nouvelle version ou menacent de se mobiliser contre aux côtés des parents.



La question de la mixité sociale dans les établissements scolaires est une priorité d'action fixée par le Gouvernement. En effet, il s'agit d'une clef de voûte essentielle pour atteindre une meilleure égalité des chances et une fraternité effective dans notre société.



Pour en savoir plus, suivez-nous sur nos réseaux sociaux : Twitter, Facebook et notre blog La Sarthe à gauche !

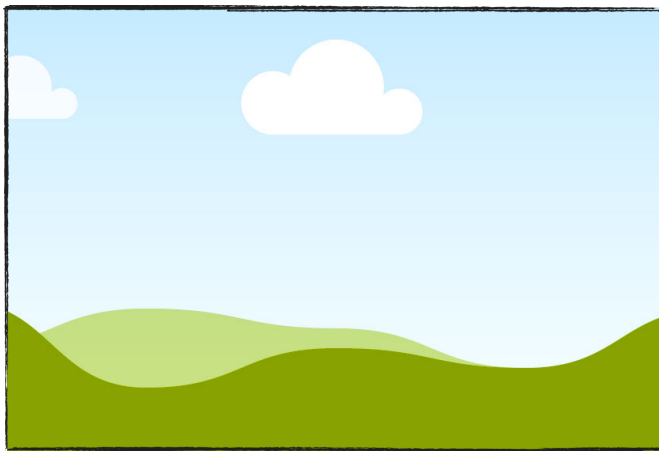
Ça se passe sur votre canton !

Le Mans 6



Inauguration des travaux du collège Bérengère de Navarre le 24 novembre en présence de Christophe Cuncil, Isabelle Cozic-Guillaume et Mickaël Lecossier.

Canton



Légende Photo

Vos conseillers sur les réseaux



N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande de rendez-vous !



SUIVEZ NOUS !

www.la-sarthe-a-gauche.com

[@SartheaGauche](https://twitter.com/SartheaGauche)

[La Sarthe à gauche !](https://www.facebook.com/LaSartheaGauche)

NOUS CONTACTER

Nathalie GUILMAIN
02 43 54 74 79
nathalie.guilmain@sarthe.fr

Nathan CHÂRON
02 43 54 73 35
nathan.charon@sarthe.fr



Groupe des élus de Gauche, Progressistes et Écologistes

Conseil départemental de la Sarthe
Place Aristide Briand
72000 Le Mans